

Le Petit **BUNO**



La fanfare l'Écho de la Vallée
à la fête de la betterave



SOMMAIRE

Infos pratiques	P.2
Actualités en bref	P.4 à 7
La vie communale.....	P.8 à 10
Jeux	P.9 et 10
La vie associative	P.11
La vie scolaire	P.12
Infos diverses et résultats jeux...	P.12

Des merveilles au concours de la betterave
décorée... Ne vous
y trompez pas, ce sont
bien des betteraves



CONCOURS
BETTERAVES DÉCORÉES
Catégorie adultes
Lots à gagner

Bonne et heureuse année 2020

INFOS PRATIQUES

Mairie

Contact mairie

Tél : 01 64 99 48 87 - Fax : 01 64 99 32 32
Courriel : mairie@buno-bonnevaux.fr
Site internet : www.buno-bonnevaux.fr

Ouverture de la mairie

Lundi : 14h-16h - Mercredi : 10h-12h
Vendredi : 15h-18h
1er et 3e samedis du mois : 10h-12h

Eco-centre

ZONE DU CHÊNET : Tél : 01 64 98 94 66

Du lundi au samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h
(En hiver, du 15 oct au 31 mars, la fermeture est fixée à 17 h)

Dimanche et jours fériés : de 9 h à 12 h.

L'accueil prend fin 15 mn avant la fermeture.

Fermeture le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.

MOIGNY-SUR-ECOLE (végétaux uniquement)

Eco-centre accessible :

Du mardi au vendredi : 10 h à 13 h

Samedi et dimanche : 9 h à 13 h 30

Fermeture : les lundis et jours fériés

PASSAGE DES ENCOMBRANTS :

9 mars 2020

Horaires des cars BUS 284-003

MARCHÉS DE MAISSE ET DE MILLY-LA-FORÊT

MERCREDI :

- Aller : départ mairie de Buno-Bonnevaux à 9 h 30, arrivée à Maisse (marché) à 10 h 00 ;

- Retour : départ Maisse (marché) à 11 h, arrivée à Buno-Bonnevaux (mairie) à 11 h 33 ;

JEUDI :

- Départ Buno-Bonnevaux (mairie) à 13 h 15, arrivée à Milly-la-Forêt (Colombier) à 13 h 58 ;

- Retour : départ Milly-la-Forêt (Colombier) à 16 h 15, arrivée à Buno-Bonnevaux (mairie) à 17 h 00.

État civil

PACS :

- M. Feltz Mathieu et Mme Dubois Coralie le 22.11.2019
Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur.



Les Vœux DU MAIRE

A votre service...

Je remercie les nombreux élus qui étaient présents : Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-Président de la Région Ile-de-France, Bernard Bouley, Député-Suppléant de la 2^e circonscription de l'Essonne, Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, Pascal Simonnot, Président de la Communauté de Communes des 2 Vallées, Guy Cappé, Président de la SPL Sigal, et de nombreux Maires des communes voisines, Patrick Pagès, Alain Joyez, Claude Duval, Gino Bertol.

J'exprime toute ma reconnaissance aux bonnevaliennes et bonnevaliens qui se sont déplacés massivement comme d'habitude.

J'adresse la bienvenue aux nouveaux-nés et mes félicitations aux parents. J'exprime mon affection à la famille de celle qui nous a quittés en 2019 et je remercie les nouveaux arrivants d'avoir choisi notre village.

Enfin, en ces temps difficiles, j'adresse toute ma reconnaissance aux soldats et aux pompiers qui mettent quotidiennement leur vie en péril pour nous défendre et nous protéger.

J'adresse au Conseil Municipal, tous mes remerciements pour le travail effectué à mes côtés et pour avoir redonné de l'espoir et du sourire au village.

Je félicite nos agents municipaux, Marielle et Stéphanie, présentes à la cérémonie pour leur sens du service public.

En 2019, les animations traditionnelles et bien d'autres ont été au rendez-vous. Je cite : le chantier BRISFER pour les jeunes, la réunion publique « Voisins vigilants », la conférence sur notre église, le nettoyage de printemps, les œufs de Pâques de Buno, la fête des voisins, le concert à l'aérodrome au bénéfice de l'église, la fête de la betterave, le concert des Zarmoniques, le Père Noël de Buno.

2019, c'est aussi l'année d'importants investissements. La municipalité a œuvré énormément pour le patrimoine communal tout en veillant à maintenir une trésorerie saine.

Nous remercions la Région Ile-de-France, le Département de l'Essonne et le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français qui ont contribué financièrement, à hauteur de 80% à l'investissement concernant notre église. Mes remerciements vont également aux donateurs qui ont fait des dons par l'intermédiaire de la Fondation du patrimoine





pour un montant à ce jour de 5 700€. La Fondation nous a aussi attribué une aide additionnelle de 4 710€ et une enveloppe complémentaire de 4 200€.

Je salue et exprime ma sincère reconnaissance aux bénévoles du comité de promotion qui ont travaillé sans ménager leur temps pour animer l'opération avec la Fondation du patrimoine. Cette action s'achèvera courant mai 2020. Je signale donc à ceux qui désirent contribuer qu'ils ont encore 2 mois pour le faire.

Toutes mes félicitations à l'Atelier d'architecture et d'expertise Louis Prieur (AAELP), aux entreprises TPS, EIBS et Goncalves, qui ont travaillé avec professionnalisme sur le projet de l'église.

Citons également les travaux au niveau du cimetière. Nous avons réalisé l'aménagement de l'allée menant au monument aux morts, et créé un jardin du souvenir et un caveau provisoire.

Un projet communautaire de vidéosurveillance est en cours à la CC2V. La commune a acquis des pièges photographiques grâce au PNRGF et au syndicat SIRTOM. Le dispositif se renforce afin d'identifier les auteurs des dépôts sauvages qui seront désormais sanctionnés d'une amende de 1 500 €.

La fibre optique, dont les travaux de déploiement ont été visibles sur la commune, sera prochainement une grande révolution dans notre village.

Bientôt les élections ! Une page va se tourner, une autre va s'ouvrir.

Souvenez-vous du contexte dans lequel l'actuel Conseil Municipal a été installé. C'est avec un grand plaisir que toute l'équipe et moi-même nous vous avons servis. Vous avez été exigeants, vous avez eu bien raison. Je remercie celles et ceux qui nous témoignent régulièrement de leur amitié.

Mes chères bonnevaliennes et chers bonnevaliens, je vous adresse mes sincères et fraternels vœux pour cette nouvelle année 2020. Qu'elle soit pour chacun, un grand cru, une année de bonne santé, de joie, de réussite et d'audace.

Bernardin COUDORO
Maire de Buno-Bonnevaux

Les actualités et agenda EN BREF

- Réouverture de l'église Saint-Léger : 26 janvier 2020
- Elections municipales : 15 et 22 mars 2020
- Le nettoyage de printemps : 05 avril 2020
- Les œufs de Pâques de Buno : 13 avril 2020
- Réunion Voisins vigilants : 24 avril 2020
- Commémoration de l'armistice de 1945 : 08 mai 2020
- La fête des voisins : 19 juin 2020
- Feu d'artifice à Buno-Bonnevaux (étang) : 14 juillet 2020
- Fête de la betterave : 04 octobre 2020
- Commémoration de l'armistice de 1918 : 11 novembre 2020
- Père Noël de Buno : 05 décembre 2020 à 13h30 (Mairie)

PAPI

Programme d'actions de prévention des inondations

C'est un Programme d'Actions de Prévention des Inondations visant à réduire les conséquences sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. C'est un outil de contractualisation entre les collectivités territoriales et l'Etat qui permet aux porteurs de projets de bénéficier de financements.

Cette action est conduite par le Préfet coordinateur du bassin Seine-Normandie, appuyé sur les préfetures régionales (Ile-de-France et Centre) et celles de plusieurs départements, dont celui de l'Essonne. Le Conseil départemental est associé à cette action qui concerne pour notre région l'Essonne, la Juine et l'Ecole.

Les PAPI dits d'intention sont destinés à améliorer les connaissances sur les risques d'inondation portant sur un territoire. Ils doivent ainsi permettre de prendre, dans le cadre d'un PAPI complet, les mesures les plus efficaces pour limiter les dommages potentiels.

Il s'agit donc d'un outil de gestion des inondations à l'échelle d'un bassin, comme celui de l'Essonne en ce qui concerne notre commune. Il s'associe aux autres plans de gestion des eaux et de lutte contre les inondations.

Pour labelliser un programme d'action, il est nécessaire de constituer un dossier de candidature qui se traduit



par un diagnostic approfondi du territoire selon des axes bien définis comme une meilleure connaissance du risque, une surveillance et une prévision des inondations et des crues, une gestion de crise, une réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens et une gestion des ouvrages de protection hydraulique.

En ce qui concerne les trois rivières de notre département, le PAPI doit répondre à plusieurs objectifs :

- Etablir des données qui doivent être partagées entre les structures,
- Préserver les capacités naturelles d'infiltration et d'écoulement en limitant le ruissellement,
- Préserver les zones d'expansion des crues,
- Assurer la restauration hydromorphologique et protéger contre les inondations,
- Réduire la vulnérabilité des territoires,
- Poursuivre la sensibilisation des populations et la culture du risque des décideurs.

CERÉMONIE DU 11 NOVEMBRE Un évènement plein d'émotions

La célébration de l'armistice ayant mis fin à la cruelle guerre de 1914-1918 a été suivie par des habitants de la commune plus nombreux que lors de la cérémonie du 8 mai. Les anciens combattants, les sapeurs-pompiers en nombre - dont certains ont été appelés d'urgence pour une intervention -, la gendarmerie et plusieurs maires des villages voisins les accompagnaient, ainsi que des élus de la commune.

Toujours très émouvants, les accents de la Marseillaise et de la sonnerie aux morts, interprétées par la fanfare de l'Echo de la Vallée, ont marqué les débuts de la cérémonie. L'énoncé des noms des morts pour la Patrie, inscrits sur le monument, a été fait par M. Herblot, maire-adjoint et a provoqué une forte émotion dans le public.

M. le Maire a ensuite lu le message adressé par Mme Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des

Armées. Ce texte a insisté sur la fin des hostilités et la reconstruction du pays.

1919, c'est la paix retrouvée et le retour au foyer des millions de combattants, souvent blessés, meurtris et désemparés. C'est également le premier témoignage de reconnaissance à ceux qui sont tombés sur tous les fronts. Depuis 2012, ce 11 novembre est aussi l'occasion de rendre hommage aux soldats morts pour la France en opérations extérieures pour préserver notre indépendance, notre liberté et nos valeurs.



AU SERVICE DE NOTRE COMMUNE

Embellir et entretenir

En dépit de l'absence des deux agents municipaux chargés de la voirie et des espaces verts, la municipalité a assuré l'entretien.

C'est avec la participation des entreprises locales, des élus et de bénévoles que votre cadre de vie est entretenu plus que jamais.

Ainsi, sur appel du Maire, élus et bénévoles se sont organisés ce samedi 02 novembre 2019 pour consolider le chemin longeant l'église, suite aux travaux d'assainissement qui ont nécessité la réalisation de tranchées. Cet aménagement, certes provisoire, permet la circulation de véhicules légers.



Aménager le cimetière

D'importants travaux ont été réalisés dans les deux cimetières. L'allée principale menant au monument aux morts a été désherbée, nettoyée et végétalisée avec la plantation de plus de 40 arbres. Dans le nouveau cimetière, les allées ont été matérialisées, un caveau provisoire et un jardin du souvenir ont été aménagés.



DE NOUVELLES PLAQUES DE RUE

Ces plaques, dites « plaques de cocher » figuraient autrefois aux carrefours pour indiquer la route à ceux qui dirigeaient des calèches ou d'autres véhicules hippomobiles. C'est pourquoi elles étaient accrochées sur des murs ou des poteaux à environ 2,50 m de haut pour être bien visibles.

Les premières furent installées conformément à des circulaires de 1833 et 1835 mais c'est en 1846 que la fonderie Bouilliant, installée à Paris, déposa un brevet. Adopté en quelques mois par le Ministère de l'Agriculture et du Commerce, celui-ci imposait que les lettres en relief soient coulées en même temps que le fond. Les plaques devaient être le plus souvent en fonte ou en zinc, mais d'autres métaux, comme le cuivre, pouvaient être utilisés.

Jusqu'au début de la Première Guerre mondiale, d'innombrables carrefours et sorties de villes reçurent les nouveaux panneaux indicateurs. Ils portaient les distances entre les bourgs, les villages et les hameaux les plus proches ainsi que la désignation de la route et, souvent, le nom du département.

Délaissées ensuite au profit de nouveaux panneaux ou de bornes, ces plaques de cocher tombent dans l'oubli, disparaissent ou se dégradent. Un amateur, Nicolas Jarmois, de Courcy-aux-Loges, dans le Loiret, intéressé par ces éléments du patrimoine, se lance dans leur restauration puis la fabrication de nouvelles plaques. Brosse métallique et laine d'acier permettent de restaurer celles qui subsistent, alors que le zinc remplace la fonte, trop onéreuse, pour la création d'autres exemplaires.

Pour conserver le témoignage de ces anciens éléments du patrimoine rural, la CC2V a décidé de commander 34 nouvelles plaques pour les communes membres. Buno-Bonnevaux a reçu trois exemplaires. Deux d'entre eux sont implantés près de la gare et le dernier au carrefour des rues Jean-Claude Brégé et du Petit Gironville. Les automobilistes ont aujourd'hui relayé les cochers comme lecteurs et s'y ajoutent cyclistes et randonneurs, de plus en plus nombreux sur les routes de la région.



FESTIVAL LES ZARMONIKUES 11^e édition Concert des chansons du Gâtinais 11 novembre 2019

Les travaux de restauration étant presque achevés, des habitants de la commune ont retrouvé le chemin de leur église le 11 novembre, à l'occasion d'une manifestation organisée par les Zarmoniques dans le cadre de leur festival qui s'étendait à de nombreuses communes environnantes.

Les auditeurs étaient au rendez-vous et l'église fut rapidement pleine. M. le Maire a remercié le public et rappelé les travaux conduits par la commune dans l'édifice. La réfection de la toiture, la mise en sécurité des circuits électriques et l'assainissement avaient interdit l'accès au bâtiment durant un an. Le curé de la paroisse a pris à son tour la parole et souligné l'importance de la réouverture tant sur le plan culturel que culturel.



Deux chorales se sont ensuite succédé, entonnant de nombreux chants anciens ou modernes qui ont résonné sous la haute voûte de l'église.

La chorale « Couleurs vocales » de Malesherbes, dirigée par Mme Cécile Carlotti, a privilégié des chants traditionnels français, espagnol, italien et zoulou, auxquels se sont ajoutés du negro spiritual et l'Hymne à la nuit de J.P. Rameau.

La Chorale Lorenzol de Menecy, dirigée par Mme Mireille Vidal, a pris le relais, privilégiant entre autres des chants anciens, du XIII^e et du XVI^e s. ainsi qu'un refrain catalan et un air populaire italien.

Cette manifestation, qui a duré plus d'une heure trente, a ravi les nombreux participants et contribué à donner de l'animation au village.

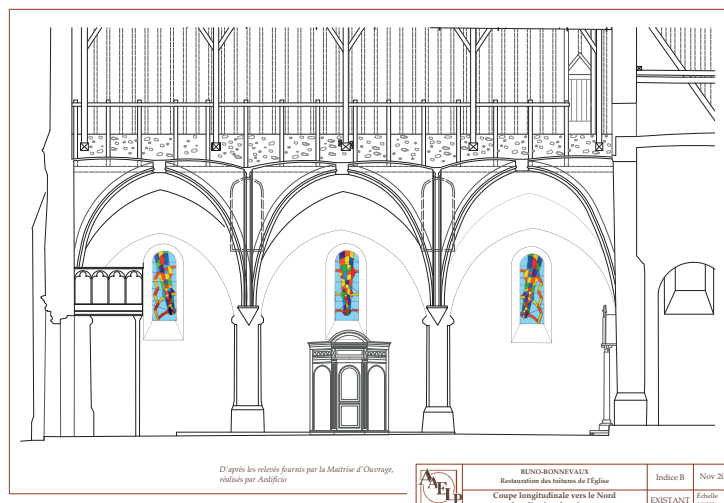


L'ÉGLISE SAINT-LÉGER

Prochaine étape de la restauration : Les vitraux

Les vitraux de la façade nord sont entièrement abîmés, plus de graphisme, ni de couleurs. Il est temps d'y remédier.

L'association ARTIS de Guigneville/Esbonne, spécialisée dans ce type d'ouvrage a élaboré bénévolement le projet ci-dessous, qui a recueilli un avis favorable de notre architecte, des élus du Conseil Municipal et un regard éclairé d'un membre de la commission d'art sacré de l'évêché.



FINANCES COMMUNALES

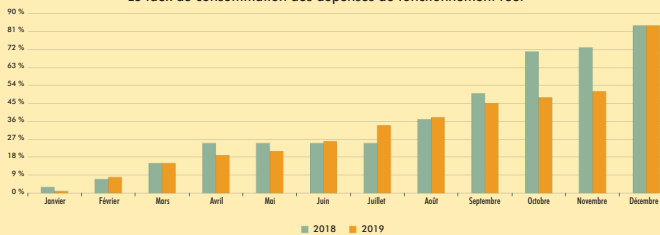
Nos finances communales sont stables malgré l'important investissement sur 2019, relatif aux travaux de l'église. Pour mémoire, ont été votés au budget 2019, 679.314,31€ en section de fonctionnement et 344.995,93€ en section d'investissement.

Nous sommes en fin 2019, à 84% de consommation du budget de fonctionnement, inchangé par rapport à 2018. La consommation du budget investissement a atteint 73% contrairement à 2018 où nous étions à 8%. Cela s'explique par les travaux de l'église.

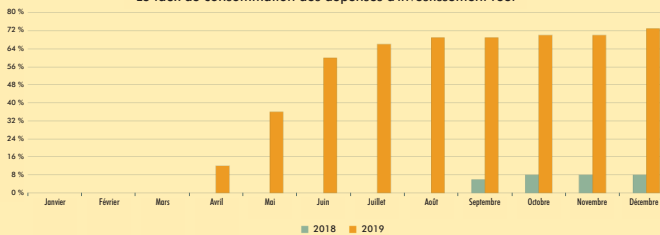
Malgré cela, notre trésorerie est peu impactée car l'investissement est subventionné à hauteur de 80% au travers d'un contrat rural avec le Département de l'Essonne et la Région Ile-de-France et par un soutien du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français dans le cadre d'un programme d'aide en faveur du patrimoine culturel.

Nous remercions nos partenaires institutionnels sans oublier la Fondation du patrimoine et les généreux donateurs qui ont contribué financièrement à cette tranche de travaux qui va s'achever en 2020 par le remplacement des vitraux de la façade nord de l'église.

Le taux de consommation des dépenses de fonctionnement réel



Le taux de consommation des dépenses d'investissement réel



RÉOUVERTURE OFFICIELLE DE L'ÉGLISE



Ce dimanche 26 janvier, le public a été nombreux à assister à la messe organisée par le secteur pastoral pour célébrer la remise en service officielle de l'édifice. Le père Côme-Damien a tout d'abord expliqué les travaux réalisés, puis a remercié la municipalité d'avoir engagé ce projet qui a permis de restaurer la toiture de l'église. C'est avec une grande émotion qu'on entendait résonner à nouveau les chants de la chorale. A la fin de l'office, le Maire a reçu le public pour lui témoigner l'attachement de la municipalité à la sauvegarde de son patrimoine communal. Il a dressé un bilan financier exhaustif de l'investissement.

Parmi les généreux donateurs, beaucoup étaient présents. Ils ont été remerciés de leur geste. M. le Maire n'a pas oublié de saluer et faire applaudir les bénévoles du comité de promotion du mécénat pour l'église, à savoir Ségolène, Alexandra, Clémentine, Marie-José et Laurence. Les élus et les agents qui complètent le dispositif d'organisation des événements ont aussi été vivement remerciés.

Les discussions se sont poursuivies dans une ambiance joyeuse avec la satisfaction d'avoir franchi une étape importante.



7 OCTOBRE

FÊTE DE LA BETTERAVE



Le temps était cette année plus clément que l'an passé. Ceci a contribué à accroître le nombre de participants. L'animation était assurée avec dynamisme et bonne humeur par « Rêve d'un soir » qui réalisait de magnifiques chapeaux à l'aide de ballons gonflables et rappelait sans cesse les distractions offertes au public.

Les stands suscitaient aussi bien des convoitises : bijoux de Lou, accessoires de mode de Virginie, objets peints de Michel et Sylvie, ...auxquels s'ajoutait le miel de M. Fauchon, produit local toujours très apprécié. Plus de 60 personnes ont tenté leur chance au tir, les plus habiles recevant des paquets de sucre offerts par la Sucrierie du Gâtinais ou des tee-shirts généreusement accordés par le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français. L'opération « poids du panier » suscitait par ailleurs bien des convoitises.

Dans la salle communale, la désormais traditionnelle exposition de tableaux et de photographies permettait de découvrir bien des artistes régionaux. Le prix Lantara fut attribué à Mme Jocelyne

Drap pour un paysage rappelant les charmes de notre campagne.

L'apéritif offert par la municipalité, précédé par la musique de la fanfare de l'Echo de la Vallée et par un bref discours de M. le Maire, réunit nombre de participants qui prirent pour beaucoup d'entre eux la direction du stand du Comité des Loisirs. Celui-ci offrait, après le café et les croissants matinaux, sandwiches, frites, grillades...gâteaux, tartes et boissons diverses. Le tout servi avec gentillesse et sourire.

L'après-midi, alors que les diverses animations se poursuivaient, se déroula



l'attribution des récompenses pour le concours de la plus belle betterave décorée. La compétition était richement dotée : vol d'initiation en planeur offert par l'AAVE, orchidées offertes par Capucines, entrées gratuites au Conservatoire National des plantes de Milly-la-Forêt, au Parc des Félines et au Centre aquatique Alain Bernard ainsi que des boîtes de sucre offertes par la sucrierie Cristal Union. Mme Mireille Multon, gagnante pour la catégorie adulte, se vit remettre un livre sur l'aérodrome ainsi qu'un billet pour le vol en planeur... qu'elle a décidé de faire à la belle saison.

Les autres participants, adultes comme enfants, furent aussi comblés.

La fête se prolongea au-delà de 18 heures, preuve d'un beau succès. Il restait à ranger tout le matériel. Les élus reçurent alors l'aide de nombreux spectateurs. Qu'ils soient ici remerciés.



FÊTE D'HALLOWEEN

9 NOVEMBRE

Les petits monstres sont là !

Les enfants, grimés et déguisés, se sont retrouvés le 09 novembre dernier au soir devant la mairie de Buno-Bonnevaux pour la traditionnelle manifestation des monstres et des fées. Fête folklorique et païenne, originaire des îles anglo-celtes, surtout célébrée en Amérique du Nord à partir de 1920, suite à l'émigration anglaise et irlandaise, elle a gagné en popularité sur le continent européen depuis une vingtaine d'années.

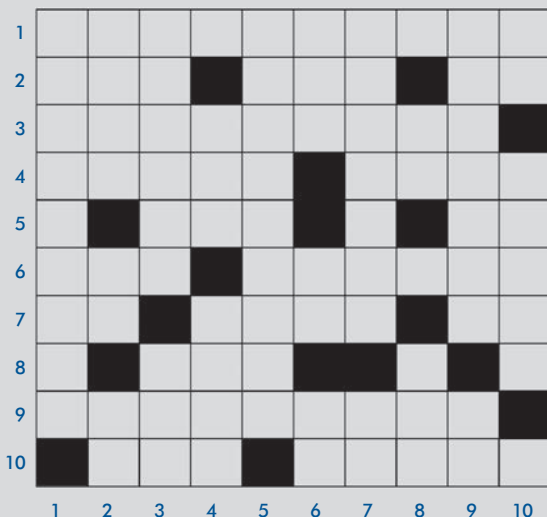
Les parents d'élèves avaient souhaité déplacer la fête en raison des vacances de la Toussaint. Les petits monstres étaient nombreux, dynamiques et affamés. Heureusement beaucoup d'habitants avaient prévu l'arrivée des gourmands. Certains avaient même

disposé des citrouilles illuminées devant leur portail et se tenaient prêts à distribuer d'abondantes confiseries. Très vite repérées, celles-ci ont fait l'objet d'un assaut en règle.

Les portes du village s'ouvraient au fil d'un défilé bruyant, encadré par des parents qui, eux aussi, profitaient souvent des bonbons et des chocolats récoltés. Quatre groupes s'étaient constitués, parcourant toutes les routes de la commune. La fête se termina dans la grande salle de la mairie autour d'un savoureux goûter.



JEUX



MOTS CROISÉS

Horizontalement :

- Répare des véhicules.
- Sifflé. Chinois célèbre. Un poème peut l'être.
- Travaillent le bois.
- Mélangés. Poisson.
- Article. Dieu antique.
- Dévêtue. Sorties.
- Conjonction. Assujéti à un bail. Note.
- N'est pas mauvais.
- Dégradons.
- Adjectif possessif. L'apéritif l'est souvent dans le Midi.

Verticalement :

- Couronnent bien des toits.
- Lever du jour. Note. Carte.
- Existe bien. Peut-être en herbe.
- Arrivée. Elles s'imposent.
- Oublis.
- Ouverture. Connu. Adjectif possessif.
- Bêtise. Pronom personnel.
- Interjection. Rassemblé.
- Enlever l'eau. Soldat de sinistre mémoire.
- Petit cours d'eau. Pifs.

PÈRE NOËL DE BUNO

Le 7 décembre, le ciel était gris, le plafond bas, ce qui a limité les évolutions aériennes marquant traditionnellement l'arrivée du Père Noël sur l'aérodrome. Heureusement, le visiteur tant attendu est descendu de l'avion avec son sac de confiseries bien garni.

Confiseries ? Le bonhomme en rouge a tout de suite indiqué aux enfants qu'on avait fouillé sa besace durant une escale et qu'il avait quelque inquiétude sur son contenu. Et cela fut vite vérifié : choux de Bruxelles, pommes de terre et carottes remplacèrent les bonbons jetés d'ordinaire aux enfants.



Heureusement la déception fut de courte durée. Caramels, chewing gums et sucreries diverses remplacèrent bien vite les légumes dédaignés, au grand soulagement de l'assistance.

Les plus grands franchirent la barrière du terrain d'aviation pour approcher du précieux sac alors que les plus jeunes – et parfois très jeunes – tendaient avec un large sourire, mais teinté d'inquiétude, leurs mains vers le Père Noël. Tous furent servis généreusement... mais aussi certains adultes qui retrouvaient temporairement leurs jeunes années ou qui étaient particulièrement gourmands.

Après avoir répondu à quelques questions sur la géographie, les mathématiques ou encore l'histoire, les enfants filèrent vers la salle où ils avaient assisté en début d'après-midi à un spectacle. Assis et scandant « les cadeaux, les cadeaux... » ils veillaient à l'envoi épisodique de bonbons occasionnant d'impressionnantes gesticulations. Ensuite, à l'énoncé de leur nom par M. le Maire, ils se présentèrent au Père Noël qui leur distribua poupées, camions, patinettes et autres jeux de société ou de construction. Bref tout ce qu'ils avaient sans doute souhaité !

Les anciens prirent le relais pour recevoir un colis de pâtés, de bouteilles, de gâteaux et de chocolats qu'ils prenaient avec un large sourire, preuve que l'enthousiasme et les rêves ne s'évanouissent pas au fil du temps.

La fin de journée fut marquée par un apéritif accompagné de délicieux petits fours salés et sucrés qui contribuèrent à la convivialité et à la bonne humeur.

JEUX SUDOKU

		6				1		
		4	7	9	1			
	3						7	
3					9			
	6	1			7		8	
8					6		1	
						2	3	5
2	7		9	6	3			1
	1	3						

RECONSTITUER LES MOTS

- Mézières en est un : A A
- Elles sont rares dans l'Essonne : C E S
- Sert désormais souvent d'isolant : A V
- Il en a une à Prunay : E C R
- Route de Buno-Bonnevaux : I N I E
- Plusieurs enfants de la commune le fréquentent : L E
- Survolent souvent le village : A U
- Fête appréciée des enfants : L O N
- Se fait au printemps dans les communes : E O G
- Plusieurs se déroulent en mairie : E E N E
- Installé sur la place, il peut sauver des vies : E B L E R
- Suit le soleil : O NE



COMITÉ DES LOISIRS

Marché de Noël : 25 et 26 novembre 2019

En l'absence de notre présidente, Hélène (suite à un problème de santé), le marché de Noël s'est déroulé dans une ambiance bien particulière. Les membres du bureau se sont mobilisés afin de faire le maximum pour que ce marché puisse avoir lieu. Des bénévoles sont venus prêter main forte et nous les remercions vivement. Grâce à cette solidarité, tout s'est bien passé.

Les exposants étaient présents et proposaient, comme chaque année, des produits artisanaux de qualité : bijoux, objets de décoration de Noël, vêtements, écharpes, produits du terroir, produits de beauté...

Les membres du Comité ont, quant à eux, proposé un repas chaud le samedi et le dimanche midi, sans oublier le bon vin chaud et les délicieuses crêpes préparées par Francine. Le tout servi avec le sourire de toute l'équipe.



Bourse aux jouets : 29 novembre 2019

C'est dans une ambiance bon enfant que s'est déroulée la bourse aux jouets. Tout avait été installé la veille par Francine avec l'aide des bénévoles. De nombreux jouets pour les petits avaient été apportés et ont permis au Comité de faire des ventes qui ont enchanté les visiteurs. Beaucoup sont repartis les mains bien pleines et ils ont dû rendre de nombreux enfants heureux.



LA SOCIÉTÉ DE PÊCHE

En 2019, la Société de pêche a compté près de 40 adhérents à l'année et enregistré la vente de plus de 200 cartes journalières, ce qui témoigne d'une belle activité. Que les responsables en soient remerciés, comme le nouveau garde-pêche qui prendra ses fonctions le 1^{er} février.

Pour répondre à la demande croissante des participants, un important apport a été fait : 250 kg de gardons et 260 kg de tanches ont en effet été déversés dans l'étang l'automne dernier.

Pour les nouvelles inscriptions, elles peuvent être faites de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, auprès de la trésorière :

Mme Bouttet

2, rue de Gironville - Buno-Bonnevaux

L'AAEV

L'Association Aéronautique du Val d'Essonne

Le Président et les Membres de l'AAEV, vous présentent ainsi qu'à vos proches leurs meilleurs vœux pour 2020. Joie, santé et bonheur. Que 2020 soit riche en convivialité et moments partagés.

Au plaisir de vous accueillir comme tous les ans sur notre terrain dès le printemps.

Prochains autres rendez-vous le 31 mai et 1^{er} juin au meeting de la Ferté

Du 7 au 13 juin : l'AAEV accueille le Championnat de France de Vol en Planeur



We will rock you

Le 14 Novembre 2019, le guitariste Laurent Hestin est venu nous présenter les guitares électriques. Il nous a expliqué leur évolution à travers le temps. Puis, il nous a joué quelques morceaux de grands artistes avec sa guitare électrique. Il nous a expliqué comment en jouer et à quoi servent toutes les parties de la guitare. Il nous a cité des noms de groupes et de guitaristes très célèbres : Eric Clapton, Jimi Hendrix... Il a joué des morceaux d'ACDC, de Johnny Halliday... Pendant qu'il jouait nous on chantait.

Rédacteurs : Léna, Malia et Hémerick

La sécurité avant tout !

Cette année encore, 25 nouveaux secouristes à Bunu ! Nous avons tous passé notre diplôme de premiers secours !

Course longue

Au début de l'année, nous avons préparé une course longue qui devait se passer au stade de Maise le 17 octobre contre les CM2 de Maise. Malheureusement, elle a été annulée à cause des intempéries.

Nous l'avons faite entre nous le 18 octobre sur le plateau du chemin de La Brosse. Les gagnants ont été Yannaëlle et Tony. En 18 minutes, Yanaëlle a fait 3 500 mètres et Tony 3 400 mètres.

Rédacteurs Tony et Timéo



Des ateliers pour les marchés de Noël

Les CE2 sont venus dans la classe de CM2 à Bunu-Bonnevaux. On a fait de la cuisine, des arts plastiques et on a fait des paquets de bonbons, de noix et de noisettes puis on a empaqueté nos gâteaux et mendiants. Des parents nous ont aidés.

Atelier cuisine : Nous avons fait de la compote de pommes, de la confiture à la tomate verte, des sablés au citron et à l'orange et des mendiants au chocolat.

Atelier arts plastiques : Nous avons aussi fait des calendriers sur le thème de la mer : des vagues, des lettres découpées dans des journaux, des bateaux en origami...

Toutes ces réalisations ont été vendues sur les marchés de Noël pour réduire le coût de notre Classe Découverte.

Rédacteurs : Maxime, Alex et Nathan



Le département offre la Téléassistance

Depuis septembre 2019, le Département offre la téléassistance gratuite pour que tous les Essonnien âgés ou en situation de handicap puissent vivre chez eux en toute sérénité.

Ce service, utilisé par 10 000 bénéficiaires, représente un coût de 1,2 million d'euros pour le Département en 2020. Par exemple, le détecteur de surveillance de vie installé chez les personnes seules, jusque-là payant, sera offert. Et en plus, l'offre de services s'enrichit et se modernise, avec potentiellement des lunettes, des montres connectées ou encore de la vidéo-assistance.



Le département vous fait bouger !

En partenariat avec le Département de l'Essonne, Mon Copilote a lancé une nouvelle antenne de sa plateforme de partage de trajets solidaires entre accompagnateurs volontaires et personnes à mobilité réduite sur tout le territoire essonnien. Concrètement, Mon Copilote est une plateforme web et téléphonique où les personnes ayant besoin d'aide pour se déplacer (les pilotes) peuvent poster leurs demandes. Toute personne de plus de 75 ans, bénéficiaire de l'allocation personnalisée d'autonomie ou de la carte Mobilité Inclusion peut utiliser ce service. Les accompagnateurs majeurs (les copilotes) consultent les demandes et proposent de partager leurs trajets. Le premier trajet est offert par le Département !

mon-copilote.com / 07 67 01 80 55

RÉSULTAT DES JEUX

4	1	3	2	5	8	7	9	6
2	7	5	9	6	3	8	4	1
6	9	8	1	7	4	2	3	5
8	5	7	3	4	6	9	1	2
9	6	1	5	2	7	4	8	3
3	4	2	8	1	9	6	5	7
1	3	9	6	8	2	5	7	4
5	2	4	7	9	1	3	6	8
7	8	6	4	3	5	1	2	9

Sudoku :

E	S		S	S	E			
	S	N	S	O	S			
S		U			B	O	N	E
			E	L	O	U	E	
			S	S	I	S	S	E
			I	R	A			
			M	E	L	E	S	
			E	B	E	N	I	S
			H	U	E	M	A	O
			C	A	R	R	O	S

Mots croisés :

Mots reconstitués :
HAMEAU, ECREVISSES,
CHANVRE, RECYCLERIE,
MOIGNANVILLE, COLLEGE,
PLANÈRES, HALLOWEEN,
NETTOYAGE, CÉRÉMONIES,
DEFIBRILLATEUR,
TOURNESOLS

• Directeur de publication : Bernardin Coudoro • Comité de rédaction : Alain Mesplier Rédacteur en chef, Bernardin Coudoro, Marie-Lise Dupeu • Comité de relecture : Virginie Geffrouais-Le Roquier et Cédric Bercher.
Création et Réalisation : jva-graphicréa - www.jva-graphicrea.com - Imprimé en France

